

1 Place de la Résistance

- 47160 -



Tél : 05. 53.84.74.19

mairie.buzetsurbaise@collectivite47.fr

**AVIS DE REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le 29 novembre 2022, se réunira, en session ordinaire, le :

**Mardi 6 décembre 2022 à 19 h.00
à la mairie de BUZET-SUR-BAÏSE**

ORDRE DU JOUR

ADMINISTRATIF

- Approbation et signature du procès-verbal de la séance du 20 octobre 2022
- Intercommunalité – révision libre des attributions de compensation 2022
- Transfert de la compétence éclairage public à TE 47
- Transfert de la compétence signalisation lumineuse tricolore au TE 47
- Présentation du Rapport annuel sur le Prix et la Qualité des Services publics de l'eau potable et de l'assainissement d'Eau 47 – Exercice 2021
- Quartier résidentiel : désignation des élus délégués auprès de la SEM47
- Dénomination du Pôle intergénérationnel : bibliothèque et salle associative

FINANCES

- Demande de subvention de Fonds Européens au titre du programme LEADER : aménagements et cheminements doux à la prairie de Bénac
- Budget communal – Décision budgétaire modificative portant virement de crédit du chapitre 022 (dépenses imprévues) vers les autres chapitres de la section de fonctionnement
- Attribution de subventions aux associations buzéquistes sportives, culturelles et à vocation sociale pour l'année 2022 : ANACR, projet scolaire avec le lycée Stendhal d'Aiguillon
- Tarifs communaux 2023 (loyers communaux, location de salles, concessions cimetière et columbarium, cantine, garderie, frais de scolarité pour les élèves de l'extérieur, droit de place au marché, occupation du domaine public pour commerces ambulants).

DIVERS

- Questions diverses

Affiché le 29 novembre 2022
Le Maire, M. Jean-Louis MOLINIÉ